



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

9^e séance du mardi 9 décembre 2014

Présidence de M. Jacques Pernet, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le préavis N° 2014/63 de la Municipalité, du 16 octobre 2014 ;
- vu le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'arrêter le budget de fonctionnement de l'exercice 2015 comme il suit :

Charges	Fr. 1'894'015'000.–
Revenus	1'874'221'100.–
Excédent des charges	Fr. 19'793'900.–

2. de prendre acte du plan des investissements pour les années 2015 à 2018 ;
3. de prendre acte de l'évolution présumée de la situation financière pour 2015 ;
4. de fixer comme suit le traitement annuel brut des membres de la Municipalité :
 - Syndic : Fr. 265'976.–
 - Conseillers municipaux : Fr. 247'947.–.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi neuf décembre deux mil quatorze.

Le président :

Le secrétaire :



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

9^e séance du mardi 9 décembre 2014

Présidence de M. Jacques Pernet, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le préavis N° 2014/62 de la Municipalité, du 16 octobre 2014 ;
- vu le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

d'accorder la deuxième série des crédits supplémentaires destinés à couvrir les allocations insuffisantes et les charges imprévues sur le budget de 2014, sur les autorisations d'achats, ainsi que sur les crédits d'investissements du patrimoine administratif, à savoir :

	Fr.	<i>Revenus de fonctionnement</i> Fr.
A. Budget de fonctionnement		
Total des crédits supplémentaires	<u>9'912'500.-</u>	<u>7'133'400.-</u>
B. Autorisations d'achats		
Total des crédits supplémentaires	<u>456'500.-</u>	<u>0.-</u>
C. Crédits d'investissements du patrimoine administratif		<i>Recettes d'investissement</i>
Total des crédits complémentaires	<u>65'300.-</u>	<u>60'000.-</u>

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi neuf décembre deux mil quatorze.

Le président :

Le secrétaire :



E X T R A I T

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

9^e séance du mardi 9 décembre 2014

Présidence de M. Jacques Pernet, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le préavis N° 2014/64 de la Municipalité, du 16 octobre 2014 ;
- vu les rapports de la Commission permanente des finances et de la Commission consultative d'informatique qui ont examiné cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'allouer à la Municipalité, pour l'exercice 2015, un crédit de Fr. 8'900'200.– pour les achats de véhicules, de machines et de matériel ainsi que pour les acquisitions de matériels et logiciels informatiques ;
2. de porter en amortissement dudit crédit les subventions et participations éventuelles à recevoir.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi neuf décembre deux mil quatorze.

Le président :

Le secrétaire :



E X T R A I T

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

9^e séance du mardi 9 décembre 2014

Présidence de M. Jacques Pernet, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le préavis N° 2014/66 de la Municipalité, du 23 octobre 2014 ;
- vu le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 2'350'000.– pour couvrir les frais relatifs à la rénovation et à la réhabilitation des parcs et domaines en 2015 ;
2. d'autoriser la Municipalité à enregistrer les charges d'intérêts et d'amortissements y relatives, calculées en fonction des dépenses réelles, respectivement sous les rubriques 6601.390 et 6601.331 du budget de la Direction des finances et du patrimoine vert, Service des parcs et domaines ;
3. de porter en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1 les subventions qui pourraient être accordées ;
4. d'accepter le prélèvement sur le Fonds communal du développement durable pour un montant total de CHF 250'000.–, et de porter ce prélèvement en amortissement du crédit mentionné sous chiffre 1.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi neuf décembre deux mil quatorze.

Le président :

Le secrétaire :



E X T R A I T

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

9^e séance du mardi 9 décembre 2014

Présidence de M. Jacques Pernet, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le préavis N° 2014/55 de la Municipalité, du 18 septembre 2014 ;
- vu le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 31'850'000.– pour la rénovation et l'extension de la voirie, du réseau des collecteurs publics, du réseau de distribution d'eau, des réseaux des Services industriels, ainsi que pour les réfections de surfaces privées communales et des surfaces extérieures (préaux et parkings) des établissements scolaires ;
2. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les charges d'amortissements sur la rubrique 331 de chaque service ;
3. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser, en fonction des dépenses réelles, les intérêts y relatifs sur la rubrique 390 des services de la Direction des travaux, de la Direction du logement et de la sécurité publique et celle de l'Enfance, jeunesse et cohésion sociale, ainsi que sur la rubrique 322 pour ceux de la Direction des services industriels ;
4. de porter en amortissement des crédits susmentionnés les recettes et les subventions qui pourraient être accordées.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi neuf décembre deux mil quatorze.

Le président :

Le secrétaire :



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

9^e séance du mardi 9 décembre 2014

Présidence de M. Jacques Pernet, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le rapport N° 2014/54 de la Municipalité, du 18 septembre 2014 ;
- vu le rapport de la Commission permanente de gestion qui a examiné cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. de prendre acte du rapport N° 2014/54, du 18 septembre 2014, concernant les initiatives et pétitions en cours de traitement au 30 juin 2014 ;
2. de prendre acte que les objets suivants **ont reçu une réponse** entre le 1^{er} juillet 2014 et le 18 septembre 2014 :
 - 2.2 motion Alain Hubler et crts – Du gaz ? De l'air ! (bis) (objet N° 10)
 - 2.3 motion Roland Ostermann et crts – Quel avenir pour le domaine agricole de Rovéréaz ? (objet N° 12)
 - 2.4 motion David Payot – Un Point pour la Commune de Lausanne (modification de l'arrêté d'imposition dès 2013 et hausse d'un point du taux d'imposition communal) (objet N° 13)
 - 2.5 postulat Elisabeth Müller – Pour une étude du commerce indépendant à Lausanne (objet N° 19)
 - 2.6 postulat David Payot – La sécurité est l'affaire du public (objet N° 20)
 - 2.7 postulat Fabrice Ghelfi – Lutter contre le chômage et promouvoir l'économie lausannoise par un nouveau partenariat public-privé (objet N° 22)
 - 2.8 postulat Julien Sansonnens – Vers un soutien de la Ville à l'économie sociale et solidaire (ESS) (objet N° 28)
 - 2.9 postulat Pierre-Antoine Hildbrand et Guy Gaudard – Economie lausannoise : forces et faiblesses, développements et rendement fiscal (objet N° 31)
 - 2.10 postulat Charles-Denis Perrin et crts – Etablissement d'un règlement pour l'attribution des droits de superficie dans le cadre du projet Métamorphose (objet N° 51)
 - 2.11 postulat Sophie Michaud Gigon – Pour une meilleure accessibilité, sécurité et signalétique du quartier de Sévelin (objet N° 63)
 - 2.12 postulat Magali Zürcher – Quel avenir pour les quartiers de Sébeillon et Sévelin ? (objet N° 65)
 - 2.13 postulat Maurice Calame – Construire un quartier de forte densité en transformant et en remplaçant les bâtiments du quartier des S.I. – Demande d'étude d'un plan partiel d'affectation (objet N° 66)
 - 2.14 postulat Sophie Michaud Gigon – Qualité de vie en ville : pour une vraie place des Bergières (objet N° 72)

- 2.15 postulat Yves-André Cavin et crts – Aménagement des chemins de desserte du quartier forain de Bois-Genoud/Le Taulard et étude du bassin de rétention pour eaux claires (objet N° 73)
- 2.16 postulat Jean-Daniel Henchoz – Revêtements routiers silencieux : l'environnement et la qualité de vie à Lausanne y gagnent (objet N° 83)
- 2.17 postulat Elena Torriani – Charte pour une agriculture de proximité, respectueuse des coûts écologiques et sociaux (objet N° 86)
- 2.18 postulat Isabelle Mayor – Pour une journée hebdomadaire sans viande ni poisson dans les réfectoires scolaires communaux lausannois : à la (re)découverte du goût en ménageant l'environnement ! (objet N° 89)
- 2.19 postulat Rebecca Ruiz – Pour une agriculture de proximité vivante et viable : la Ville de Lausanne soutient la production locale de lait (objet N° 98)
- 2.20 postulat Guy Gaudard – Bornes de charge pour véhicules électriques à 4 roues (objet N° 104)
- 2.21 pétition Conseil des jeunes – « Ready to Start Up » – Demande de mise à disposition de bureaux pour jeunes Lausannois qui démarrent leur propre entreprise (objet N° 116)
- 2.22 pétition Luigi Maistrello et crts – Pour le maintien de l'unité architecturale d'ensemble du quartier des Bergières à Lausanne (objet N° 127)
- 2.23 pétition Jean-Jacques Bort et crts – Limitation de vitesse à 30 km/h au chemin du Levant (objet N° 132)
- 2.24 projet de règlement Evelyne Knecht – Demande de rétablir la contre-épreuve – article 89 du RCCL (objet N° 133)

3. de prolonger au **31 octobre 2014** le délai de réponse aux objets suivants :

- 3.2 motion Fabrice Ghelfi – Pour la présentation, avant la fin de la législature, d'un rapport-préavis exposant la vision municipale des enjeux de la politique régionale (objet N° 2)
- 3.3 motion Axel Marion – Pour une politique d'agglomération mieux gouvernée et mieux coordonnée (objet N° 5)
- 3.4 postulat Gilles Meystre et crts – Besoin en électricité : ouvrir les vannes pour de nouveaux barrages ! (objet N° 102)
- 3.5 postulat Yves Ferrari – Une diminution de l'éclairage. Un pas vers la société à 2000 W (objet N° 103)
- 3.6 postulat Valéry Beaud – Ecoquartier des Plaines-du-Loup : pour la création d'un pôle d'excellence dans les domaines des énergies renouvelables, de la construction durable et l'environnement (objet N° 105)
- 3.7 postulat Charles-Denis Perrin et crts – Encourager la pose de panneaux solaires photovoltaïques sans rachat au prix coûtant (objet N° 107)
- 3.8 postulat Florian Ruf – Energies : quelle stratégie pour Lausanne à l'horizon 2020 ? (objet N° 109)

4. de prolonger au **30 novembre 2014** le délai de réponse aux objets suivants :

- 4.1 motion Grégoire Junod – Pour la création d'un passeport culturel et sportif à Lausanne (objet N° 1)
- 4.2 motion Gilles Meystre – Pour un PALM culturel (objet N° 3)

- 4.3 motion Gilles Meystre – Les conventions de subventionnement : pour des relations durables entre la Ville et ses acteurs culturels, basées sur la transparence et le partenariat (objet N° 6)
 - 4.4 postulat Claire Attinger – La fête de l’art contemporain à Lausanne (objet N° 14)
 - 4.5 postulat Rebecca Ruiz et crts – Un passeport culturel pour les jeunes de 15 à 25 ans (objet N° 16)
 - 4.6 postulat Myriam Tétaz – Un prix pour la création d’une œuvre de musique contemporaine (objet N° 17)
 - 4.7 postulat Evelyne Knecht – Un Capitole pour une Capitale (objet N° 23)
 - 4.8 postulat Philippe Clivaz – Bas les masques, la culture est en danger ! (objet N° 26)
 - 4.9 postulat Evelyne Knecht – « Haut les masques ! » Pour que les créateurs établis dans la région profitent davantage de nos institutions subventionnées (objet N° 29)
 - 4.10 postulat de la Commission permanente des finances – Achats de matériel informatique : quelles procédures, pour quels utilisateurs et pour répondre comment à quels besoins ? (objet N° 30)
 - 4.11 postulat Pierre-Antoine Hildbrand – Accès à la culture : pour un événement fédérateur lausannois (objet N° 32)
 - 4.12 postulat Françoise Longchamp – Pour un fonds spécial, pour risques de tournées, partagé (objet N° 33)
 - 4.13 postulat Rebecca Ruiz – Pour des conditions de travail décentes sur les chantiers de la Ville. Vers un plan d'action communal de lutte contre la sous-enchère salariale en lien avec la sous-traitance (objet N° 67)
 - 4.14 postulat Stéphane Michel – Pour la promotion des itinéraires piétonniers à Lausanne (objet N° 68)
 - 4.15 postulat Jean-François Cachin et crts – Centre du village de Vers-chez-les-Blanc : modification de la zone de restructuration (objet N° 78)
 - 4.16 postulat Pierre-Antoine Hildbrand et crts – Modernisation de la gare de Lausanne : et après ? (objet N° 80)
 - 4.17 postulat Julien Sansonnens – Antennes de téléphonie mobile : le principe de précaution doit s'appliquer (objet N° 82)
 - 4.18 pétition POP – Jeunesses popistes section Lausanne – Pour un cinéma populaire ! Non aux places hors de prix ! (objet N° 112)
 - 4.19 pétition Dominique Gabella – Propriétaires et habitants de la zone foraine des Râpes – PQ pour remplacer la zone de restructuration du centre du village de Vers-chez-les-Blanc. Un nouveau PE pour les lieux-dits du PE 3 (599) (objet N° 128)
 - 4.20 pétition Collectif Gare – NON aux démolitions hâtives des quartiers de la gare (objet N° 129)
 - 4.21 pétition Monique Corbaz, Pierre Corbaz et crts – Non aux démolitions. Oui au maintien de la mixité sociale (objet N° 130)
 - 4.22 pétition Collectif « Non au projet de la Bâloise – Non au bétonnage des Cottages » (objet N° 131)
5. de prolonger au **31 décembre 2014** le délai de réponse aux objets suivants :
- 5.10 motion Evelyne Knecht – Rétablir la ligne 2 jusqu’à la Bourdonnette (objet N° 4)
 - 5.11 motion Jean-François Cachin – Inégalités de traitement. Règlement pour la Municipalité de Lausanne. Modification de l’article 32 « Traitements et restitutions des indemnités » (objet N° 7)

- 5.12 postulat Yves-André Cavin et crts – Pour l’acquisition de rames supplémentaires pour le métro M2 (objet N° 24)
 - 5.13 postulat Denis Corboz – De la boîte au lit, en pyjama ! (objet N° 34)
 - 5.14 postulat Natacha Litzistorf – Métamorphose, vers une nouvelle gouvernance (objet N° 84)
 - 5.15 postulat Charles-Denis Perrin – Bruits ou chuchotements dans les bois du Jorat ? (objet N° 110)
 - 5.16 pétition Carl Kyril Gossweiler – Pour favoriser l’utilisation des TL par les citoyens qui se rendent à l’administration communale lausannoise (objet N° 111)
 - 5.17 pétition Jean-Pierre Marti et crts – Pour le maintien de la ligne 2 jusqu’à la Bourdonnette (objet N° 113)
 - 5.18 pétition Maria Morier-Genoud – Pour le prolongement de la ligne tl 16 jusqu’au terminus de la Clochette (objet N° 114)
 - 6.3 postulat Charles-Denis Perrin et crts – Le développement durable c’est aussi... une administration qui peut travailler dans les meilleures conditions possibles... et des usagers satisfaits (objet N° 21)
 - 6.4 postulat Pierre-Yves Oppikofer – Mesures pour lever les écueils persistants de l’évolution et de la mobilité professionnelle du personnel communal (objet N° 27)
 - 6.7 postulat Mathieu Blanc – Ecologique, économique et social : encourageons le boat sharing ! (objet N° 38)
 - 10.1 postulat Florence Germond – Pour un assainissement énergétique des bâtiments sur la commune de Lausanne grâce aux aides fédérales et cantonales (objet N° 43)
6. de prolonger au **31 mars 2015** le délai de réponse aux objets suivants :
- 6.1 motion Mathieu Blanc et crts – Pour l'organisation rapide d'états généraux de la nuit à Lausanne (objet N° 8)
 - 6.2 motion Pierre-Antoine Hildbrand et crts – Pour un règlement lausannois sur les participations de la Ville, plus de transparence et de responsabilités (objet N° 11)
 - 6.5 postulat Jean-Luc Laurent – Les cadres lausannois à Lausanne ou environs (objet N° 35)
 - 6.6 postulat Muriel Chenaux Mesnier et Elisabeth Wermelinger – Osez postuler ! (objet N° 36)
 - 6.8 postulat Valéry Beaud – Diminue l'allure, augmente le plaisir... à Lausanne aussi ! (objet N° 39)
 - 6.9 postulat Elisabeth Müller – Faire son marché en sortant du travail (objet N° 40)
 - 6.10 postulat Fabrice Ghelfi – Pour une vision globale, prospective et sereine des effectifs de la police municipale lausannoise (objet N° 44)
 - 6.11 postulat Natacha Litzistorf – Pour une politique de sécurité urbaine à Lausanne (objet N° 45)
 - 6.12 postulat Pierre Oberson – Croissance de la criminalité : aujourd’hui une nouvelle augmentation du nombre de policiers dans nos rues s’impose (objet N° 46)
 - 6.13 postulat Jean-Luc Laurent – Une solution durable de réaménagement du sud-est de la place de la Riponne pour rendre le site aux habitants de Lausanne et rétablir un état sanitaire acceptable (objet N° 47)
 - 6.14 postulat Mathieu Blanc – Le nord de la place de la Riponne doit aussi être protégé ! (objet N° 48)

- 6.15 postulat Mathieu Blanc – Plus de paix pour les Lausannois et plus de pression pour les dealers ! (objet N° 49)
- 6.16 postulat Rebecca Ruiz – Trafic de rue à Lausanne : entraver les zones de deal durables dans les quartiers d’habitation (objet N° 50)
- 6.17 postulat Laurent Guidetti – Sortons les immeubles à vendre du marché spéculatif ! (objet N° 52)
- 6.18 postulat Laurent Guidetti – Pour un plan de développement du logement à Lausanne (objet N° 53)
- 6.19 postulat Natacha Litzistorf – Foule + alcool + attente = mauvais cocktail pour les « nuits lausannoises » ! (objet N° 54)
- 6.20 postulat Vincent Rossi et crts – Des spotters pour « les nuits lausannoises » (objet N° 55)
- 6.21 postulat Natacha Litzistorf – Pour une planification du logement à l’échelle de l’agglomération (objet N° 56)
- 6.22 postulat Hadrien Buclin – Pour une information officielle à tous les habitants de la commune de Lausanne concernant leurs droits de locataires (objet N° 57)
- 6.23 postulat Nkiko Nsengimana et crts – Lausanne consommerait-elle autant de coke qu’à Amsterdam ? Pour un état des lieux et un développement stratégique de lutte contre le trafic de drogue et le blanchiment d’argent (objet N° 58)
- 6.24 postulat Nkiko Nsengimana – Nous avons la loi, ils ont le temps ! (objet N° 59)
- 6.25 postulat Hadrien Buclin – Pour un contrôle plus systématique des loyers par la Ville (objet N° 60)
- 6.26 postulat Natacha Litzistorf – La santé des populations c’est aussi l’affaire des villes. (objet N° 88)
- 6.27 postulat Florence Germond – Pour un renforcement de la prise en charge extrascolaire des écolier-ère-s de 5^e et 6^e année primaire (objet N° 90)
- 6.28 postulat Evelyne Knecht – LACI « mesure sparadrap » 1 : Premier emploi (objet N° 91)
- 6.29 postulat Axel Marion – Un-e délégué-e à la politique familiale pour une meilleure coordination et un meilleur soutien aux familles lausannoises (objet N° 92)
- 6.30 postulat Pierre-Yves Oppikofer et crts – Pour un plan d’action communal en faveur de l’emploi et de soutien à l’insertion professionnelle (objet N° 93)
- 6.31 postulat Natacha Litzistorf et crts – Un suivi pour « post biture » avec les TSHM (objet N° 94)
- 6.32 postulat Philippe Mivelaz et crts – Un volet préventif ouvert sur les nuits lausannoises (objet N° 95)
- 6.33 postulat Françoise Longchamp et crts – Etude d’une nouvelle présentation des comptes et du budget de la Commune de Lausanne (objet N° 97)
- 6.34 postulat Pierre-Antoine Hildbrand et crts – Pour l’étude de mécanismes réglementaires modérant l’endettement lausannois (objet N° 99)
- 6.35 postulat Benoît Gaillard – Agences de notation contre démocratie locale : organiser la riposte (objet N° 100)
- 6.36 postulat de Charles-Denis Perrin et crts – Pour une durabilité des finances lausannoises grâce à une identification et une projection sur le long terme des besoins en investissements (objet N° 101)

- 6.37 pétition Carl Kyril Gossweiler – Pour une information des citoyens correcte et utilisant les technologies à disposition lors d'événements pouvant créer un sentiment de peur (objet N° 115)
 - 6.38 pétition Bar à café Le Symbole, Eric Oberti et crts – Pour que le « balcon » de la Riponne soit accessible à tous et que le nord de cette place redevienne convivial (objet N° 117)
 - 6.39 pétition Catherine Garrido et crts – Halte aux dealers (objet N° 118)
 - 6.40 pétition UDC Lausanne – Qualité de vie à Lausanne (objet N° 119)
 - 6.41 pétition Kiosque des Cèdres, Teresa Do Nascimento Lopes Cojocarú – Contre la présence des dealers (objet N° 120)
 - 6.42 pétition Tamara Primmaz – Pour un meilleur encadrement des nuits lausannoises (objet N° 121)
 - 6.43 pétition Andreia Barata – Défendons le Tunnel et Riant-Mont : pas de zone de non-droit à Lausanne (objet N° 122)
 - 6.44 pétition Jeunes Libéraux-Radicaux Vaud – Extension des heures d'ouverture, dissipation des nuisances ! (objet N° 123)
 - 6.45 pétition Les enfants et habitants du quartier « City-Blécherette » – Pose d'un grillage (objet N° 124)
7. de prolonger au **30 juin 2015** le délai de réponse aux objets suivants :
- 7.1 motion Christina Maier – Un projet pour sauver la Maison du Désert (objet N° 9)
 - 7.2 postulat Charles-Denis Perrin – Une unité du développement durable pour un développement responsable de Lausanne (objet N° 15)
 - 7.3 postulat Françoise Longchamp – Responsabilisons les délinquants mineurs par l'introduction à Lausanne de la « conciliation extrajudiciaire » (objet N° 25)
 - 7.4 postulat Isabelle Mayor – Demande d'un plan directeur de l'alimentation : pour une alimentation de proximité, responsable et festive ! (objet N° 37)
 - 7.5 postulat Sophie Michaud Gigon et Valéry Beaud – Doter le Nord-Ouest lausannois d'un parcours santé (type piste vita) (objet N° 41)
 - 7.6 postulat Yves Ferrari – Des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) qui intègrent véritablement la durabilité environnementale... Un pas de plus vers la société à 2000 W (objet N° 42)
 - 7.7 postulat Valéry Beaud – Pour une différenciation de l'offre en stationnement selon le type de localisation, aussi pour les affectations au logement (objet N° 81)
 - 7.8 postulat Pierre-Antoine Hildbrand et crts – Plan directeur communal (PDCOM) et intégration des bâtiments hauts (objet N° 85)
 - 8.1 postulat Philippe Jacquat et crts – Organisation d'une exposition didactique sur l'énergie pour corréler l'effort physique et l'énergie nécessaires au fonctionnement d'appareils électriques (objet N° 106)
 - 8.2 postulat Pierre-Antoine Hildbrand – Neutralité du réseau internet lausannois (objet N° 108)
 - 9.2 postulat Florence Germond – Sensibilisation au français pour les enfants préscolaires allophones afin de faciliter leur intégration dans le cycle initial (objet N° 87)

8. en dérogation à l'article 66 du RCCL, de prolonger au **30 juin 2016** le délai de réponse à l'objet suivant :

9.1 postulat Florence Germond – Pour une certification d'égalité salariale entre femmes et hommes de la Ville de Lausanne (objet N° 18)

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi neuf décembre deux mil quatorze.

Le président :

Le secrétaire :